

Ensemble, relevons le défi social, écologique, solidaire et démocratique !

Laissant au second plan les questions de candidature pour 2022, nous inscrivons dans la dynamique « Plus Jamais Ça », nous choisissons de mener campagne en faveur d'un projet de transformation sociale, écologique et démocratique radicale, à la hauteur des enjeux actuels, que nous proposons d'enrichir collectivement.

Pour réveiller l'envie du plus grand nombre, **il nous semble important d'élaborer et de porter collectivement un projet inédit de grande transformation concrète, inspirant et fédérateur**, qui allie et complète le travail mené par différents collectifs et organisations.

Concrètement, nous nous engageons en faveur **d'une VIème République** faisant rupture avec les logiques qui nous détruisent, qui instituerait de manière spécifique la mise en œuvre **d'une Sécurité Sociale et Écologique Universelle**.

1 - Un projet innovant fondé sur le déjà là

Dans le contexte de précarisation qui se généralise, **la perspective d'une sécurité sociale et écologique étendue gérée collectivement et répondant, hors logique de profit, à l'ensemble de ce qui nous est essentiel et vital, pourrait devenir une base de mobilisation large et populaire.**

Cette « **Sécurité Sociale et Écologique Universelle** » pourrait **associer des objectifs écologiques forts**, visant la restauration des écosystèmes autant qu'il sera possible, **à un panel de droits fondamentaux garantis pour toutes et tous**, concernant la santé, l'alimentation, le logement, l'eau, l'énergie, le transport et la culture, ainsi que les revenus, le travail et la formation.

- Ce projet s'enracine dans les fondamentaux de la Sécurité sociale et prolonge le travail collectif visant la mise en œuvre d'une « [sécurité sociale de l'alimentation](#) ».
- Pour répondre à ces objectifs, cette « Sécurité Sociale et Écologique universelle » développerait un large réseau d'économie alternative conventionnée, respectant des critères sociaux et écologiques élevés définis collectivement.
- Cette « sécurité sociale et écologique universelle » serait gérée démocratiquement par et pour les bénéficiaires et les professionnel.les concerné.es, selon une organisation du local au national, fondée sur la coopération et la gouvernance partagée.

2 - Inscription dans un projet global

Ce projet devrait être inscrit dans la constitution d'une VIème république, sociale, écologique, solidaire et démocratique, réorganisant l'ensemble de nos institutions et de nos lois autour de l'impératif de **soin aux humains et à la Terre**.

Cette nouvelle constitution réorganiserait et instituerait trois modes d'action complémentaires, permettant de transformer nos modes de production et nos manières de vivre :

1. **l'État et les collectivités**, rendus au pouvoir citoyen, utilisant les lois, la fiscalité et les investissements publics pour réorienter et transformer les règles et le fonctionnement de l'économie marchande,
2. **les services publics**, renforcés pour répondre aux impératifs sanitaires, sociaux et écologiques grandissant, et intégrant dans leur organisation et leur gestion les personnes qui y travaillent et celles qui en bénéficient,
3. **une sécurité sociale et écologique universelle**, organisant par le conventionnement un important réseau d'économie alternative dédié aux besoins fondamentaux, en rupture avec les logiques capitalistes.

L'alliance entre les volontés de transformation du système par l'intérieur et celles visant un changement de système plus radical pourrait ainsi se compléter et devenir un puissant levier de mobilisation commune.

3 - Alternatives financières et gestion démocratique

Concernant le projet de sécurité sociale et écologique universelle, l'histoire de la sécu montre que pour répondre à ses missions dans la durée, **un tel système doit être garanti de ressources financières pérennes, indépendantes de l'État et des aléas gouvernementaux.** En 1946, ces ressources ont été instituées via **les cotisations sociales** prélevées sur la valeur ajoutée de l'ensemble de l'activité économique du pays, sur la base des salaires versés. Pour étendre le champ de la Sécu, il pourrait être nécessaire de faire évoluer le montant et la base de calcul de ces cotisations.

Compte-tenu de l'ampleur des besoins, il semble aussi indispensable d'envisager d'autres ressources pérennes, dont **la création monétaire sans dette** pouvant être développer au niveau national et européen.

Cette possibilité de création monétaire a été mise en lumière par les plans de sauvetage du système bancaire pour sortir de la crise de 2008. Avec la pandémie Covid19, le recours au pouvoir monétaire de la BCE laisse craindre l'utilisation des dettes qui lui sont classiquement associées, comme argument pour imposer un plan d'austérité imposant la réduction des dépenses d'État et la privatisation des services publics à grande échelle.

La mise sous contrôle et gestion démocratique du pouvoir de création monétaire devient donc un enjeu majeur.

Concrètement, plusieurs options sont envisageables au niveau européen et au niveau national :

- L'annulation des dettes publiques européennes, ou transformation irréversible en dettes perpétuelles, sous condition d'investissements publics répondant aux enjeux écologiques et sociaux. Au niveau européen, cela devrait être lié à la mise de la BCE sous contrôle ou directive du parlement européen. Nationalement, le système de « sécurité sociale et écologique universelle » pourrait être gestionnaire et garant dans la durée d'une part importante des investissements qui en découleraient.
- La création par la BCE d'une « monnaie écologique européenne », libre de dette, sous contrôle et en gestion démocratique, visant le financement de la mutation écologique et sociale à hauteur des défis. Là aussi, le système de « sécurité sociale et écologique universelle » pourrait en être gestionnaire et garant à l'échelle nationale.
- La création d'une monnaie complémentaire nationale dédiée à la « Sécurité Sociale et Écologique Universelle » utilisable uniquement au sein du réseau conventionné. Cette monnaie « sécu », à valeur euro sans être convertible, pourrait associer la création d'une « monnaie complémentaire nationale fiscale » (comme envisagée lors du bras de fer entre la Grèce et l'Union Européenne) et une monnaie complémentaire fonctionnant comme le « WIR suisse ». Elle permettrait de ne pas attendre le renversement des dogmes monétaires européens pour agir, et donnerait de la force pour y parvenir.

Pour éviter les risques de perte de valeur de la monnaie ainsi créée, la masse monétaire mise en circulation dans l'économie conventionnée serait associée à un système de planification démocratique de la production des biens et services nécessaires, géré par les instances démocratiques de sécurité sociale et écologique.

Si ces perspectives vous vous motivent, nous serions heureuses et heureux de pouvoir les enrichir et les porter avec vous. Nous vous invitons à nous en faire part **[sur ce formulaire en ligne](#)**

Plus d'infos sur les sites :

www.alternative-secu.fr – www.changeonsdesysteme2022.fr